

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 25 septembre 2020

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absente excusée : Adeline Carlot

Philippe Vuillemin est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 août 2020

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 28 août 2020. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé (pour : 13, abstention : 1).

2. Urbanisme

Déclaration préalable :

SCI LAVENNE Remplacement et modification des menuiseries extérieures 28 Grande rue

Permis de construire :

GAINET Philippe Création d'une véranda 11 Grande rue

3. Voirie et réseaux

Le Conseil municipal après analyse des offres, décide d'effectuer des travaux de récupération et d'évacuation des eaux pluviales dans la rue des Combottes et la Grande rue (devant n° 11 et 13). Il retient, à l'unanimité, les devis de la SARL Brand pour 14 619 € HT et 3 413 € HT.

Chemin communal n°3 de Naisey à Mamirolle : réfection d'une partie du chemin dit de la Vierge

Le Conseil municipal décide (pour : 12, abstentions : 2) de faire effectuer ces travaux par les services techniques de la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs (7 775,60 € TTC) et l'EURL Dufay Benoit (1 938,00 € TTC).

4. Syndicat mixte ouvert du Dessoubre

Le Conseil municipal donne son accord (pour : 11, contre : 1, abstentions : 2) à l'adhésion de la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs à un syndicat mixte ouvert compétent en GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et, plus largement, dans les domaines d'actions détenus par la Communauté en matière d'environnement et de grand cycle de l'eau sur les bassins versants du Dessoubre, du Doubs franco-suisse, du Doubs médian et du Cusancin.

5. Terrains communaux

Lotissement de la Corvée : le Conseil municipal décide, à l'unanimité, la vente des 4 lots (sur 11) du lotissement de la Corvée aux personnes et conditions suivantes :

Lot	Noms	Parcelle	Superficie (m²)	Montant HT (62 € le m²)
6	Anthony JEAUNEAU / Julien MARZA	ZE 339	873	54 126 €
7	Vincent et Stéphanie LÉVÊQUE	ZE 340	785	48 670 €
8	Mickaël PEPIOT / Amandine RICHARDET	ZE 341	780	48 360 €
9	Antoine CORNU / Charline CONCHE	ZE 342	838	51 956 €
		Total	3 276	203 112 €

Baux ruraux : le Conseil municipal, à l'unanimité (Jean-Michel Alex ne participe pas au vote), autorise le maire à signer les avenants aux baux ruraux de Jean-Michel Alex suite à la reprise de 4 ares de terrain loué (maison d'activité, pylône Free à la Vanne et place de retournement à la Côte).

6. **Projet de salle**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de poursuivre le projet en validant les tranches optionnelles 1 et 2 du dossier d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le cabinet Tout un programme.

7. **Forêt**

La vente d'automne se fera de manière dématérialisée en raison du contexte sanitaire.

La situation sanitaire de la forêt se dégrade, les résineux des parcelles 5, 6, 7 et 9 sont attaqués par les scolytes. L'ONF estime à 600 m³ le volume à abattre.

Dans le même temps les hêtres des parcelles 14, 36, 37, 40 et 41 sont dépéris suite aux sécheresses successives (160 m³).

8. **Bâtiments communaux**

Annulation de réservation de la salle Parisse : en raison de l'épidémie de Covid 19, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de rembourser les arrhes à M. Didier SAPOLIN d'un montant de 100 €.

École : le Conseil municipal accepte (pour : 13, abstention : 1) les améliorations proposées par l'entreprise Bondier sur le circuit de chauffage afin de pouvoir réguler la consommation pour un montant de 9 467 € HT.

Logement communal : le Conseil municipal décide de faire installer, par les employés communaux, des éléments de cuisine et d'effectuer les modifications nécessaires.

9. **Bilan énergétique**

M. Racic du Syded a présenté le 15 septembre le bilan énergétique des bâtiments communaux, diverses pistes d'amélioration sont à étudier.

Dans le même temps, un dossier d'opportunité photovoltaïque nous est proposé, le Conseil municipal décide d'étudier cette éventualité.

10. **Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD)**

Le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) permet à des ménages modestes d'accéder ou de se maintenir dans leur logement.

Le FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté) soutient les accédants à la propriété en difficulté dans la poursuite de leur projet immobilier, par un accompagnement social et, le cas échéant, une aide financière.

Après délibération, le Conseil municipal décide :

- de ne pas participer au FSL (Pour : 0, contre : 10, abstentions : 4)
- de ne pas participer au FAAD (Pour : 0, contre : 12, abstentions : 2)

11. **Questions diverses**

➤ Courrier Taxi Comtois : le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner une suite favorable à M. Vuillet.

➤ Dates à retenir :

2 octobre Réunion préparatoire PLUi à 20h à l'école

6 octobre Réunion PLUi à 18h30 à l'école

30 octobre Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23h10.

Le Maire,
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,
Philippe Vuillemin